



Constats du CALQ

Numéro 12 – Juin 2006

Les centres d'artistes en arts visuels Profil économique 2003-2004

Les centres d'artistes en arts visuels sont des organismes sans but lucratif gérés par des artistes qui assurent l'organisation et la prise en charge de leurs moyens de diffusion et de production. Apparue au Québec au début des années 1970, l'expérience d'autogestion mise en avant par les centres d'artistes a constitué une sorte de révolution dans les milieux des arts visuels et des arts médiatiques.

Ces centres d'artistes sont présents sur l'ensemble du territoire québécois et offrent aux créateurs aguerris comme aux artistes de la relève des équipements et des services favorables au développement de leur carrière et à la production et diffusion de leurs œuvres. Le Québec compte aujourd'hui une cinquantaine de centres d'artistes en arts visuels. Le Conseil des arts et des lettres du Québec appuie financièrement le fonctionnement et le développement de quarante-cinq d'entre eux qui offrent un soutien à la recherche, à la production et à la diffusion d'œuvres aux formes d'expression variées (peinture, sculpture, estampe, dessin, illustration, arts textiles, photographie, installation, performance et autres formes artistiques de même nature).

Ce numéro des *Constats du CALQ* présente un profil économique des centres d'artistes en arts visuels soutenus par le Conseil. Nous proposons, dans la première partie, un regard sur leur situation financière, dans la seconde une analyse de l'emploi et de la rémunération du personnel, finalement dans la troisième partie, nous considérons les activités réalisées et les services offerts par les centres. Notre objectif est de fournir un ensemble d'information permettant de tracer un profil de ce groupe d'organismes qui favorisent le rayonnement des arts visuels au Québec et à l'étranger. Les données utilisées proviennent des rapports d'activités déposés par les centres d'artistes, concernant les revenus, les dépenses, l'emploi, la rémunération et les activités réalisées au cours d'une année. Aux fins de cette analyse, nous prendrons en considération l'année 2003-2004.

1 La situation financière des centres d'artistes soutenus par le Conseil

1.1 Les caractéristiques des centres

– La majorité des centres sont voués à la diffusion de l'art contemporain

Les centres d'artistes se répartissent en trois grandes catégories : ceux dont les activités principales sont axées sur la **diffusion** des œuvres, ceux qui offrent un soutien à la **production** d'œuvres et ceux qui combinent la **production et la diffusion**. Parmi les centres soutenus par le Conseil en 2003-2004, près de 53 % étaient voués à la diffusion, 42 % offraient des activités favorisant la production et la diffusion, et 4 % se consacraient à la production.

– Une présence sur l'ensemble du territoire québécois

Les centres d'artistes soutenus par le Conseil sont répartis dans toutes les régions du Québec, à l'exception de celles de la Côte-Nord, de Lanaudière et du Nord-du-Québec. Une forte proportion d'entre eux, soit 49 %, sont établis à l'extérieur des grands centres que sont Québec et Montréal. De tous les centres soutenus financièrement par le Conseil, 11 % sont regroupés dans la région de la Capitale-Nationale et 40 % dans la région de Montréal. Il est intéressant de noter que parmi les centres d'artistes établis en région, 16 % sont dans des régions « périphériques »¹ (7 centres), 18 % dans des régions « éloignées »² (8) et 16 % dans des régions « centrales »³ (7).

– 73 % des centres ont des revenus inférieurs à 250 000 \$

Si nous considérons la taille des centres en fonction de l'ensemble de leurs revenus, nous constatons que la majorité d'entre eux sont de très petite taille. En effet, 73 % des centres ont des revenus inférieurs à 250 000 \$ annuellement (33 centres) et, malgré leur grand nombre, ne génèrent que 50 % de l'ensemble des revenus des centres d'artistes en 2003-2004. Il faut également mentionner que 20 % des centres d'artistes (9) ont des revenus inférieurs à 100 000 \$ et souligner que 27 % enregistrent des revenus de 250 000 \$ et plus (12).

1.2 Les revenus

– Des revenus de 9,5 M\$

En 2003-2004, les 45 centres d'artistes soutenus par le Conseil ont enregistré des revenus totalisant 9,5 M\$ et bénéficié d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 7,3 M\$, soit l'équivalent de 77 % de l'ensemble de leurs revenus. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 1,2 M\$ et représentent 13 % des revenus. Ils proviennent, dans une large mesure, des cotisations, de la vente de produits et services. Les revenus provenant du secteur privé, soit des dons, des commandites et des activités-bénéfice, comptent pour 10 % de tous les revenus et s'élèvent à près de un million de dollars. Le revenu moyen par organisme se situe à 211 876 \$ et le revenu médian à 172 151 \$⁴.

La participation financière du gouvernement du Québec aux revenus des centres d'artistes représente 51 % de tous les revenus, soit un montant de 4,8 M\$ dont 3,7 M\$ sont versés par le Conseil des arts et des lettres du

¹ Les régions considérées comme « périphériques » incluent la Montérégie (3 centres), Chaudière-Appalaches (2), Laval, (1) et l'Outaouais (1).

² Les régions « éloignées » comprennent le Saguenay-Lac-Saint-Jean (5), le Bas-Saint-Laurent (1), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1), et l'Abitibi-Témiscamingue (1).

³ Les régions « centrales » regroupent les Laurentides (3), la Mauricie (2), le Centre-du-Québec (1) et l'Estrie (1).

⁴ Le revenu médian signifie que 50 % des centres ont un revenu inférieur à 172 151 \$ et que 50 % ont un revenu supérieur à ce montant.

Québec. L'appui financier du gouvernement du Canada équivaut à 15 % des revenus (1,5 M\$) et provient surtout du Conseil des Arts du Canada (1,3 M\$). Les différents gouvernements municipaux ont, pour leur part, contribué pour 10 % des revenus en leur versant près de un million de dollars. Les programmes d'emplois, et en particulier ceux du gouvernement du Québec, représentent une source importante de financement pour ces organismes qui, en 2003-2004, ont pu bénéficier d'un soutien financier de 0,4 M\$.

– Une augmentation des revenus de près de 3 M\$ comparativement à 1999-2000

Les revenus des centres d'artistes en arts visuels ont augmenté de 2,7 M\$ au cours des cinq dernières années, passant de 6,8 M\$ en 1999-2000 à 9,5 M\$ en 2003-2004. Ces augmentations sont attribuables en grande partie à la hausse importante de l'ensemble des différentes sources de revenus. L'aide du secteur public a augmenté de 1,7 M\$, soit une aide additionnelle de 1,3 M\$ du gouvernement du Québec, de 0,1 M\$ du gouvernement fédéral et de 0,3 M\$ des gouvernements municipaux. Les revenus d'exploitation ont été majorés de 0,5 M\$, de même que les contributions provenant du secteur privé.

Toutefois, comparativement à 2001-2002, les revenus générés par ces centres sont moindres et accusent une diminution de l'ordre de 2 %, soit un montant de 0,2 M\$. Cette baisse est attribuable à une diminution de l'aide consentie par certains ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Tableau 1
Les revenus des centres d'artistes en arts visuels
en 1999-2000, 2001-2002 et 2003-2004 (en milliers de \$⁵)

Revenus	1999-2000		2001-2002		2003-2004	
	\$	%	\$	%	\$	%
Revenus d'exploitation	721,2	10,6	908,0	9,4	1 233,5	12,9
Soutien privé	485,8	7,1	838,6	8,6	981,7	10,3
Soutien public	5 612,6	82,3	7 956,4	82,0	7 319,2	76,8
- gouvernement du Québec	3 419,0	50,1	5 322,3	54,9	4 826,5	50,6
- gouvernement du Canada	1 327,9	19,5	1 418,3	14,6	1 448,4	15,2
- gouvernements municipaux	656,6	9,6	997,9	10,3	987,4	10,4
- autres partenaires gouvernementaux	209,1	3,1	218,0	2,2	56,8	0,6
Total	6 819,6	100,0	9 703,0	100,0	9 534,4	100,0

1.3
Les dépenses

– Des dépenses de 9,4 M\$ en 2003-2004

Les dépenses des centres d'artistes pour assurer la réalisation de leurs activités et leur fonctionnement s'élèvent à 9,4 M\$ en 2003-2004 et se partagent en deux grandes catégories : celles requises pour la création, la production et la diffusion et celles liées à la gestion de ces organismes.

– 43 % des dépenses pour la création, la production et la diffusion

Les sommes affectées à la création, la production et la diffusion totalisent 4,0 M\$, soit 43 % de toutes les dépenses encourues au cours de l'année 2003-2004. Elles servent à couvrir les frais liés à la réalisation des activités, à la rémunération du personnel et des artistes (salaires, cachets, honoraires et droits d'auteur), à la location des équipements, à la réalisation des expositions, etc.

⁵ En raison de l'arrondissement des données, les totaux de certains tableaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.

– 57 % des dépenses affectées à la gestion

Les dépenses liées à la gestion regroupent les sommes consacrées à l'administration, à la recherche de financement et aux communications ou à la mise en marché des activités artistiques. Elles représentent 57 % de l'ensemble des dépenses en 2003-2004 et s'élèvent à 5,4 M\$. Elles comprennent un montant de 0,8 M\$ (8 % des dépenses) affectées aux communications et à la mise en marché des activités et services offerts (publicité, promotion, etc.), 0,2 M\$ (2 %) pour assurer les frais liés à la recherche de financement, et 4,4 M\$ (47 %) pour couvrir les frais généraux d'administration (salaires, honoraires professionnels, exploitation du lieu, frais d'équipement, chauffage, entretien, etc.)

– Augmentation des dépenses de 2,7 M\$ par rapport à 1999-2000

Les dépenses des centres d'artistes ont augmenté de 40 % entre 1999-2000 et 2003-2004, passant de 6,7 M\$ à 9,4 M\$ (+ 2,7 M\$). Les dépenses de création, production et diffusion ont augmenté de 50 % : de 2,7 M\$ qu'elles étaient en 1999-2000, elles sont maintenant de 4,0 M\$ (+1,3 M\$). De leur côté, les dépenses de gestion sont passées de 4,0 M\$ à 5,3 M\$ au cours de cette période, soit une hausse de 34 % (+1,4 M\$).

Il faut toutefois noter que les dépenses encourues en 2003-2004 sont inférieures à celles de 2001-2002. Les centres d'artistes ont dépensé près de 0,3 M\$ de moins pour réaliser leurs activités et assurer leur fonctionnement comparativement à 2001-2002, soit une diminution de 3 % de l'ensemble de leurs dépenses en 2003-2004.

Tableau 2
Les dépenses des centres d'artistes en arts visuels
en 1999-2000, 2001-2002 et 2003-2004 (en milliers de \$)

Dépenses	1999-2000		2001-2002		2003-2004	
	\$	%	\$	%	\$	%
Création, production et diffusion	2 676,3	40,1	4 540,2	47,2	4 010,3	42,8
Gestion	4 005,6	59,9	5 074,7	52,8	5 352,1	57,2
- administration	3 868,8	57,9	4 935,2	51,3	4 373,4	46,7
- recherche de financement	136,8	2,0	139,5	1,5	205,0	2,2
- mise en marché*	–	–	–	–	773,7	8,3
Total	6 681,9	100,0	9 614,8	100,0	9 362,4	100,0

* Pour les années 1999-2000 et 2001-2002, ces frais sont inclus majoritairement dans les dépenses d'administration.

1.4

Les coûts liés à la rétribution des artistes et du personnel

– Près de 5 M\$ versés en salaires, cachets, honoraires et droits

Les montants servant à rétribuer les artistes et le personnel regroupent l'ensemble des sommes versées en salaires, cachets, honoraires et droits (d'auteur, d'exposition, de suite, etc.) au personnel, aux artistes et aux différents collaborateurs au cours d'une année, ainsi que les contributions payées par les organismes à titre d'employeur (Commission de santé et sécurité au travail, Assurance emploi, etc.) et pour couvrir les avantages sociaux consentis à l'ensemble du personnel. Les sommes versées par les organismes pour rémunérer le personnel et assurer la réalisation des activités totalisent 4,7 M\$ et représentaient 50 % de l'ensemble des dépenses en 2003-2004. Une proportion qui est demeurée quasi identique au fil des ans. Les coûts moyens pour le personnel et les artistes par centre d'artiste sont de 103 632 \$ et les coûts médians de 79 900 \$. Ils se situent dans un intervalle variant entre 17 201 \$ et 355 028 \$.

- 2,5 M\$ pour rétribuer les artistes et le personnel de création, de production et de diffusion

La rémunération consacrée aux artistes et au personnel œuvrant à la création, la production et la diffusion, s'élève à 2,5 M\$ en 2003-2004 et représente 53 % de l'ensemble des sommes servant à leur rétribution. Une somme de 1,9 M\$ a été versée en cachets, salaires et honoraires et un montant de 0,6 M\$ a été alloué pour couvrir les droits d'auteur, d'exposition, et autres. Au cours des cinq dernières années, 1,1 M\$ de plus a été consacré à la rétribution des créateurs et du personnel. C'est une hausse de 74 % comparativement à 1999-2000, de sorte que ces montants sont passés de 1,4 M\$ à 2,5 M\$ au cours de cette période.

- 2,2 M\$ en salaires pour le personnel de gestion

Les coûts liés à la gestion de ces organismes comprennent les sommes affectées à l'administration (directeur administratif, soutien administratif, etc.), aux campagnes de financement, aux communications ou à la mise en marché des activités artistiques. En 2003-2004, 2,2 M\$, soit 47 % des sommes versées en salaires, honoraires et droits, ont servi à rémunérer le personnel, principalement accomplies par des artistes dont les tâches sont liées à la gestion.

Depuis 1999-2000, les sommes servant à rétribuer le personnel de gestion ont augmenté de 18 %, passant de 1,9 M\$ à 2,2 M\$, soit une augmentation de 0,3 M\$ au cours de cette période. Par contre, les montants versés à la rémunération de ce personnel en 2003-2004 sont inférieurs à ceux de 2001-2002, passant de 2,5 M\$ à 2,2 M\$. La baisse des revenus et des dépenses en 2003-2004 a entraîné une diminution relativement importante (-11 %) des sommes versées en salaires et honoraires au personnel de gestion des différents centres, tout en préservant et en augmentant celles octroyées pour la création, la production et la diffusion (+18 %).

Tableau 3

Les coûts liés à la rétribution des artistes et du personnel des centres d'artistes en arts visuels en 1999-2000, 2001-2002 et 2003-2004 (en milliers de \$)

Coût de la main-d'œuvre	1999-2000		2001-2002		2003-2004	
	\$	%	\$	%	\$	%
Création, production et diffusion	1 421,5	43,4	2 092,9	46,0	2 470,3	53,0
- salaires, cachets et honoraires	1 007,2	30,8	1 448,1	31,8	1 918,6	41,1
- droits d'auteur, d'exposition, etc.	414,3	12,7	644,8	14,2	551,8	11,8
Gestion	1 853,1	56,6	2 456,0	54,0	2 193,1	47,0
Total	3 274,5	100,0	4 548,9	100,0	4 663,4	100,0

2

L'emploi et la rémunération du personnel

Les centres d'artistes en arts visuels embauchent chaque année du personnel spécialisé, notamment des artistes, rédacteurs, gestionnaires, techniciens, etc. pour assurer la réalisation de l'ensemble des activités et leur fonctionnement. Soulignons que l'information colligée est basée sur la fonction principale occupée par les individus au sein de chaque centre ; à cet égard, les personnes qui remplissent plus d'une fonction sont comptabilisées une seule fois, dans la fonction considérée comme étant la plus importante. Notons également que certains centres suspendent leurs activités pendant la période estivale, de sorte que plusieurs des emplois offerts sont saisonniers.

- 76 % des emplois sont temporaires

En 2003-2004, les centres d'artistes en arts visuels mentionnent avoir engagé et rémunéré 545 personnes pour une rémunération moyenne de 6 444 \$.

La majeure partie de ce personnel (412) occupe des emplois temporaires et est embauchée pour une période déterminée, soit le temps de réalisation d'une activité, d'une exposition ou d'un événement. La rémunération moyenne versée à ce personnel s'élève à 2 323 \$.

Le personnel permanent représente, quant à lui, moins du quart des personnes embauchées par ces organismes au cours de l'année (133 personnes) et la rémunération annuelle moyenne les concernant s'élève à 19 207 \$.

Tableau 4
L'emploi et la rémunération du personnel
dans les centres d'artistes en arts visuels en 2003-2004

Personnel des centres d'artistes	Nombre	Rémunération moyenne
Permanent	133	19 207 \$
Temporaire	412	2 323 \$
Total	545	6 444 \$

Le nombre moyen de personnes employées et rémunérées par chacun des centres est de 12, dont 3 sont des employés permanents et 9 des employés temporaires. Deux centres d'artistes mentionnent qu'ils n'ont pas d'employés permanents pour assurer la réalisation de leurs activités.

Le nombre moyen d'employés varie selon la localisation des centres sur le territoire québécois. Il est en moyenne de 18 pour les organismes de la Capitale-Nationale, de 14 pour ceux de Montréal et de 10 pour ceux établis en région. La proportion des emplois permanents est toutefois quasi identique dans les différentes régions, se situant à 26 % pour la Capitale-Nationale, 25 % pour Montréal et 23 % pour les autres régions. La rémunération annuelle moyenne du personnel permanent s'élève, quant à elle, à 22 121 \$ pour les centres de la Capitale-Nationale, à 20 716 \$ pour ceux de Montréal et à 15 832 \$ pour les centres en région. Il faut toutefois considérer que plusieurs centres, et plus particulièrement ceux en région, offre des activités et des services sur une base saisonnière.

2.1 Le personnel de création, de production et de diffusion

Le personnel affecté à la création, la production et la diffusion représente 69 % de tous les emplois (377 personnes). Ce personnel associé à la présentation des activités comprend le *personnel artistique* qui regroupe différentes professions et le *personnel de production et de diffusion* qui assure le soutien technique à la réalisation, la production et la diffusion des activités. Ces emplois sont spécialisés et exigent une formation de base ainsi que l'acquisition de compétences particulières.

– 84 % des emplois de création, de production et de diffusion sont temporaires

En 2003-2004, 84 % des emplois reliés à la création, la production et la diffusion étaient temporaires (315 personnes) et la rémunération moyenne versée était de 1 413 \$. Les emplois permanents, au nombre de 62 pour cette catégorie de personnel, représentaient seulement 16 % des emplois avec une rémunération annuelle moyenne de près de 20 000 \$.

– Un personnel artistique important

La répartition du personnel de création, de production et de diffusion selon les fonctions occupées permet de constater que 61 % de ces emplois (231) sont reliés à des activités artistiques. Composé de directeurs artistiques, de commissaires, de concepteurs, de rédacteurs, de traducteurs et de collaborateurs (assistants à la programmation, conférenciers, animateurs, et autres), ce groupe d'emplois est surtout embauché sur une base temporaire (88 %) et a reçu une rémunération moyenne s'élevant à 3 828 \$.

Parmi les directeurs artistiques, les commissaires, et autres spécialistes engagés pour superviser et coordonner les aspects techniques et artistiques entourant la programmation (35), 66 % d'entre eux occupaient un emploi permanent et leur rémunération moyenne atteignait 21 337 \$. Le personnel temporaire (12) a, quant à lui, reçu une rémunération moyenne de 4 003 \$.

Le soutien technique à la production et à la diffusion des activités était assuré par 146 personnes dont la majorité était des employés temporaires (76 %) dont la rémunération moyenne était de 2 274 \$. Pour leur part, les employés permanents (24 %) ont bénéficié d'une rémunération annuelle moyenne de 19 385 \$ en 2003-2004.

Tableau 5
L'emploi et la rémunération du personnel affecté à la création, la production et la diffusion dans les centres d'artistes en arts visuels en 2003-2004 selon les fonctions

Personnel de création, production et diffusion	Permanent		Temporaire		L'ensemble du personnel	
	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne
Personnel artistique						
Direction artistique, commissaire, etc.	23	21 337 \$	12	4 003 \$	35	15 394 \$
Concepteurs (éclairage, exposition, etc.)	1	9 828 \$	2	3 450 \$	3	5 576 \$
Rédacteur, collaborateur, traducteur, etc.	1	20 800 \$	46	263 \$	47	700 \$
Autres	2	12 565 \$	144	1 096 \$	146	2 460 \$
Total Personnel artistique	27	20 241 \$	204	945 \$	231	3 200 \$
Personnel de production et diffusion						
Directeur, responsable ou coordonnateur	16	24 002 \$	4	11 137 \$	20	21 429 \$
Personnel technique (technicien, monteur, etc.)	17	14 644 \$	54	1 675 \$	71	4 780 \$
Réviseur, graphiste, photographe, etc.	–	– \$	19	2 188 \$	19	2 188 \$
Autres	2	22 754 \$	34	2 231 \$	36	3 371 \$
Total Personnel de production et diffusion	35	19 385 \$	111	2 274 \$	146	6 376 \$
Total	62	19 758 \$	315	1 413 \$	377	4 430 \$

2.2 Le personnel de gestion

Le personnel de gestion est la composante administrative qui fait en sorte que le centre d'artistes réalise sa mission de façon efficace, élabore des stratégies pour assurer son développement et le financement de ses activités. Il apporte également le support logistique nécessaire à la mise en marché des activités, aux campagnes de financement, à l'entretien des lieux, etc.

Deux groupes distincts assurent les fonctions de gestion. Le premier, *le personnel administratif*, se compose du directeur général ou administratif, des adjoints, du personnel de secrétariat, etc. Il est secondé par un conseil d'administration, composé de bénévoles provenant des milieux artistiques, communautaires et des affaires. Le second, *autre personnel de gestion*, regroupe les responsables des communications, les agents de promotion et de financement, les préposés à l'accueil et à l'entretien, etc.

Toutes les organisations ont besoin de ces composantes administratives. Pour certaines d'entre elles, et en particulier pour les plus petites, le cumul des tâches est fréquent et la même personne assure bien souvent plus d'une fonction, prenant en charge plusieurs des activités requises pour le fonctionnement.

– 42 % des emplois de gestion sont permanents

En 2003-2004, 168 personnes ont occupé un emploi lié à la gestion dans les centres d'artistes en arts visuels dont 42 % occupaient un poste permanent (71 personnes) et recevaient une rémunération annuelle moyenne s'élevant à 18 726 \$. Le nombre de personnes embauchées sur une base temporaire est assez important (58 %) et leur rémunération moyenne s'élève à 5 280 \$.

La majorité des centres embauchent du personnel permanent pour assurer leur gestion et leur fonctionnement. En effet, 80 % des organismes ont recours à des employés permanents pour exécuter ces différentes fonctions.

– 61 % du personnel administratif est permanent

Le personnel administratif représente 52 % des effectifs requis pour assurer les fonctions liées à la gestion des organismes (87). 61 % de ce personnel occupent un emploi permanent (53) et touchent une rémunération annuelle moyenne de 19 382 \$.

Sur les 45 centres d’artistes soutenus par le Conseil, 42 sont gérés par un directeur général ou un directeur administratif et, dans 90 % des cas (38), ces postes sont permanents. La rémunération annuelle moyenne versée à ce personnel s’élève à 22 261 \$ et varie selon l’importance des revenus des centres : ceux dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ versent en moyenne 20 156 \$ par année, alors que ceux dont les revenus sont de 250 000 \$ et plus attribuent une rémunération moyenne de 27 429 \$.

– 33 % du personnel occupant d’autres fonctions de gestion est permanent

Les autres fonctions de gestion (recherche de financement, mise en marché, etc.) dans ces organismes sont principalement prises en charge par du personnel temporaire. Parmi les 81 personnes embauchées pour exécuter ces tâches, 78 % sont temporaires (63). Les emplois permanents se retrouvent surtout aux communications et à la mise en marché des activités ou des expositions. En 2003-2004, 13 personnes ont occupé de telles fonctions au sein des centres d’artistes, sur une base permanente.

Tableau 6
L’emploi et la rémunération du personnel de gestion
dans les centres d’artistes en arts visuels en 2003-2004 selon les fonctions

Personnel de gestion	Permanent		Temporaire		L’ensemble du personnel	
	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne	Nombre	Rémunération moyenne
Personnel administratif						
Directeur général, directeur administratif, etc.	38	22 261 \$	4	13 989 \$	42	21 473 \$
Soutien administratif (secrétariat, comptable, adjoint, etc.)	15	13 677 \$	21	6 016 \$	36	9 208 \$
Autres	–	– \$	9	5 629 \$	9	5 629 \$
Total Personnel administratif	53	19 832 \$	34	6 852 \$	87	14 759 \$
Autre personnel de gestion						
Campagne de financement	1	17 629 \$	11	1 901 \$	12	3 212 \$
Personnel de communication et de mise en marché	13	18 173 \$	27	5 990 \$	40	9 949 \$
Personnel relatif à l’accueil	4	6 141 \$	25	3 861 \$	29	4 176 \$
Total Autre personnel de gestion	18	15 469 \$	63	4 431 \$	81	6 884 \$
Total Personnel de gestion	71	18 726 \$	97	5 280 \$	168	10 962 \$

3

Les activités des centres d’artistes

Les centres d’artistes en arts visuels offrent chaque année un nombre important d’activités s’adressant au public et un ensemble de services à l’intention des artistes québécois et étrangers. En 2003-2004, 855 activités et services ont été offerts par ces organismes. Quelque 3 661 artistes ont participé à ces activités en majorité à l’occasion de la présentation d’expositions (351) mais également dans le cadre de résidences d’artistes (82), de conférences (84), d’activités de recherche et de production (78) ainsi que d’ateliers de formation (42).

À ces activités s’ajoutent la réalisation de publications (catalogues d’exposition, bulletins, opuscules, et autres) en appui à la présentation des expositions ou pour promouvoir l’art contemporain, susciter des échanges et des débats. En 2003-2004, 46 publications ont été produites et diffusées par les centres d’artistes en arts visuels.

Tableau 7
Nombre d'activités et d'artistes selon le genre d'activités en 2003-2004

Genre d'activités	Activités		Artistes	
	Nombre	%	Nombre	%
Ateliers de formation	42	4,9	147	4,0
Recherche et production artistiques	78	9,1	147	4,0
Résidences d'artistes	82	9,6	111	3,0
Conférences	84	9,8	243	6,6
Expositions	351	41,1	1 284	35,1
Performances	18	2,1	46	1,3
Manifestations et événements	22	2,6	279	7,6
Publications	46	5,4	313	8,5
Promotion, lancement et développement de public	69	8,1	446	12,2
Autres (activités-bénéfice, concours, prix etc.)	63	7,4	645	17,6
Total	855	100,0	3 661	100,0

3.1 **Les expositions d'art contemporain**

– 351 expositions en 2003-2004

En 2003-2004, parmi les 45 centres d'artistes en arts visuels soutenus par le Conseil, 42 ont présenté ou organisé des expositions au cours de l'année. Les 351 expositions se sont échelonnées en moyenne sur une période de 31 jours et ont contribué à présenter publiquement les œuvres de 1 284 artistes.

La majorité des expositions sont des expositions « solo » (67 %), c'est-à-dire qu'elles présentaient les œuvres d'un seul artiste. Le tiers des expositions regroupaient les œuvres de deux artistes et plus (116 expositions) et parmi celles-ci, 23 présentaient les œuvres de 10 artistes et plus.

Tableau 8
Nombre d'expositions et d'artistes selon le nombre d'exposants en 2003-2004

Nombre d'exposants	Expositions		Artistes	
	Nombre	%	Nombre	%
1 artiste	235	67,0	235	18,3
2 artistes	45	12,8	90	7,0
3 à 9 artistes	48	13,7	239	18,6
10 et plus	23	6,6	720	56,1
Total	351	100,0	1 284	100,0

– 36 % des expositions sont des installations

Les œuvres présentées par les artistes lors des expositions reflètent différentes formes d'expression telles que la peinture, la sculpture, la photographie ou l'art imprimé (estampe). Certaines expositions regroupent plusieurs formes artistiques et sont qualifiées d'expositions pluridisciplinaires, présentant des œuvres photographiques et des peintures et/ou des sculptures, etc.

D'autres expositions se présentent comme des « installations » et mettent en scène, dans un arrangement particulier, des formes d'expression traditionnelles comme la peinture, la sculpture ou la photographie fréquemment associées à des projections (films, vidéos), des sons et des éclairages. Certaines installations sont étroitement liées à un lieu d'exposition (œuvres *in situ*) et ne peuvent exister que dans l'espace pour lequel elles ont été créées. Dans la plupart des installations, l'intervention du spectateur est indispensable. Au cours de l'année 2003-2004, 36 % des expositions présentées (125) par les centres d'artistes en arts visuels étaient des installations et regroupaient 254 artistes.

Du côté des expositions faisant appel à une seule forme d'expression, 17 % d'entre elles présentaient des œuvres photographiques de 139 artistes ; 8 % des expositions de peinture de 36 artistes ; 11 % de sculpture de 59 artistes et 10 % d'art imprimé. Cette dernière technique a réuni à elle seule quelque 448 exposants, l'équivalent de 35 % des artistes qui ont présenté des œuvres au cours de l'année.

Tableau 9
Nombre d'expositions et d'artistes selon la catégorie artistique en 2003-2004

Catégorie artistique	Expositions		Artistes		Durée moyenne (en jours)
	Nombre	%	Nombre	%	
Art action	9	2,6	14	1,1	21,1
Art imprimé (estampe)	36	10,3	448	34,9	31,3
Arts médiatiques	20	5,7	27	2,1	29,9
Installation	125	35,6	254	19,8	29,5
Peinture	27	7,7	36	2,8	28,5
Photographie	60	17,1	139	10,8	36,6
Sculpture	40	11,4	59	4,6	29,3
Pluridisciplinaire	27	7,7	299	23,3	36,4
Autres (dessin, art brut et métiers d'art)	7	2,0	8	0,6	32,0
Total	351	100,0	1 284	100,0	31,2

– Un nombre important d'expositions « solo » dans la plupart des catégories

Les expositions « solo » occupent une place privilégiée dans la majorité des catégories artistiques et plus particulièrement pour les expositions de sculpture, de photographie, de peinture et d'installation, où elles représentent plus de 70 % des expositions présentées en 2003-2004. De leurs côtés, les expositions de « groupe », réunissant trois artistes et plus, se retrouvent principalement dans les expositions d'art imprimé et pluridisciplinaires. Plus de 40 % des expositions de ces deux catégories concernaient trois artistes et plus.

– Une forte proportion d'artistes provenant du Québec

Plus de 76 % des expositions programmées par les centres d'artistes présentaient des œuvres d'artistes québécois. Les expositions d'œuvres d'artistes canadiens représentaient 5 % des expositions, tandis que celles exposant des œuvres d'artistes étrangers correspondaient à 10 % de l'ensemble des expositions en 2003-2004. Ces derniers provenaient de France, du Mexique, des États-Unis, de Belgique, du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Certaines expositions (8 % de l'ensemble) regroupaient des artistes provenant du Québec et de l'extérieur, soit de l'une des autres provinces canadiennes, soit d'Europe ou des États-Unis.

En 2003-2004, 42 % des expositions regroupaient des artistes résidant dans une autre région que celle du centre d'artiste, contribuant ainsi à la circulation des œuvres sur le territoire québécois. C'est ainsi que les œuvres de 363 artistes québécois qui ont été diffusées à l'extérieur de leur région de résidence (28 % de l'ensemble des artistes).

Parmi les artistes provenant de l'extérieur du Québec, la majorité ont exposé leurs œuvres dans le cadre d'expositions d'art imprimé (258 artistes) et 24 % au sein d'expositions pluridisciplinaires (102). Les artistes du Québec ont présenté leurs œuvres principalement dans des expositions consacrées à l'installation (201), à l'art imprimé (123) et aux formes pluridisciplinaires (139). Tandis que pour les expositions qui regroupaient des artistes du Québec et de l'extérieur, ce sont les expositions d'art imprimé (67), pluridisciplinaires (58) et de photographie (52) qui figurent comme les plus importantes.

Tableau 10
Nombre d'expositions et d'artistes selon la provenance des artistes en 2003-2004

Provenance des artistes	Expositions		Artistes		Durée moyenne (en jours)
	Nombre	%	Nombre	%	
Québec	270	76,9	653	50,9	30,7
Région du centre d'artistes	124	35,3	290	22,6	30,7
Hors de la région du centre	146	41,6	363	28,3	30,7
Hors Québec	52	14,8	417	32,5	31,1
Canada	19	5,4	21	1,6	29,9
Extérieur du Canada	33	9,4	396	30,8	31,6
Québec et hors Québec	29	8,3	214	16,7	35,6
Total	351	100,0	1 284	100,0	31,2

– Moins de 3 % des expositions circulent hors Québec

La très grande majorité des expositions présentées ou organisées par les centres d'artistes sont diffusées au Québec et dans la région de l'organisme d'accueil. Elles ont également eu lieu principalement dans les salles aménagées à cette fin à l'intérieur des centres.

Seulement neuf des expositions présentées et organisées en 2003-2004 par les centres ont été diffusées à l'extérieur du Québec, soit 2,6 % de l'ensemble des expositions de l'année. Elles ont circulé principalement en Europe (France, Autriche, Portugal) et au Mexique et présentaient les œuvres de 324 artistes dont 295 dans le cadre d'expositions d'art imprimé, 13 de photographie, 8 d'œuvres pluridisciplinaires, 6 de sculpture et 2 de peinture.

Tableau 11
Nombre d'expositions et d'artistes selon le lieu de diffusion en 2003-2004

Lieu de diffusion	Expositions		Artistes		Durée moyenne (en jours)
	Nombre	%	Nombre	%	
Québec	338	96,3	928	72,3	31,0
Région du centre d'artistes (centres d'artistes et autres lieux)	329	93,7	905	70,5	30,9
Hors de la région du centre	9	2,6	23	1,8	33,4
Hors Québec	9	2,6	324	25,2	39,1
Sur le Web	4	1,1	32	2,5	–
Total	351	100,0	1 284	100,0	31,2

3.2
Les résidences d'artistes

La résidence d'artistes est l'accueil d'un créateur invité à produire, créer, poursuivre une recherche ou se ressourcer dans un centre d'artistes. Elle peut ou doit, selon le cas, inclure la production d'une nouvelle œuvre ou d'une œuvre *in situ* qui sera ensuite diffusée par l'organisme d'accueil. Elle permet également à un artiste de se concentrer sur son art et de faire part de son travail, de ses idées ou de son savoir-faire à la communauté artistique du lieu de résidence.

La résidence comprend quatre composantes principales : – un lieu d'accueil ; – le ressourcement pour les artistes (en termes de recherche et d'exploration) ; – les échanges entre les artistes en résidence et la communauté artistique ; – finalement, l'accès à des ressources, à des matériaux et à des cachets de production et de diffusion.

– 82 résidences d’artistes en 2003-2004

En 2003-2004, 21 centres d’artistes en arts visuels, soit 47 % des centres soutenus par le Conseil, indiquent avoir accueilli des artistes en résidence au cours de l’année. Ces centres ont ainsi favorisé la réalisation de 82 résidences et permis à 111 artistes de concrétiser leur projet. Chaque résidence a une durée moyenne de 36 jours.

Près de la moitié des résidences sont concentrées dans deux genres artistiques, soit l’installation (28 % des résidences) et l’art imprimé (21 %). Ces deux genres regroupent 54 % des artistes qui ont réalisé des projets de résidence au cours de l’année (60 artistes).

Tableau 12
Nombre de résidences et d’artistes selon la catégorie artistique en 2003-2004

Catégorie artistique	Résidences		Artistes		Durée moyenne (en jours)
	Nombre	%	Nombre	%	
Art action	1	1,2	1	0,9	25,0
Art imprimé	17	20,7	19	17,1	43,9
Arts médiatiques	13	15,9	14	12,6	26,9
Dessin	3	3,6	3	2,7	58,0
Installation	23	28,0	41	36,9	36,2
Peinture	9	11,0	9	8,1	12,4
Métiers d’art	2	6,1	2	1,8	30,0
Photographie	10	12,2	10	9,0	47,6
Sculpture	4	4,9	12	10,8	43,0
Total	82	100,0	111	100,0	36,0

Ce sont les centres localisés dans les régions à l’extérieur de celles de Montréal et de la Capitale-Nationale qui accueillent le plus grand nombre d’artistes en résidence. Ils ont reçu, en 2003-2004, 70 artistes comparativement à 23 pour ceux de la Capitale-Nationale et à 18 pour ceux de Montréal. La durée moyenne des résidences est de 43 jours dans la Capitale-Nationale et de 51 jours pour les centres de Montréal alors qu’elle s’établit en moyenne à 28 jours en région.

– Le tiers des artistes en résidence proviennent de l’extérieur du Québec

Sur l’ensemble des artistes qui ont réalisé un projet de résidence dans les centres d’artistes en arts visuels, 37 provenaient de l’extérieur du Québec, dont 33 d’un autre pays et 4 d’une autre province canadienne. Les artistes en provenance de l’extérieur du Canada viennent principalement d’Europe (France, Espagne, Royaume-Uni), de Corée, du Mexique et des États-Unis. La moitié de ces artistes étrangers participent à des résidences pour réaliser des installations. La durée de ces résidences est en moyenne de 48 jours.

Parmi les 74 artistes québécois qui ont réalisé une résidence en 2003-2004, 38 résidaient à l’extérieur de la région de l’organisme d’accueil. Parmi eux, 10 ont réalisé des projets d’installation, 8 de peinture et 7 de photographie.

Tableau 13
Nombre de résidences et d’artistes selon la provenance des artistes en 2003-2004

Provenance des artistes	Résidence		Artistes		Durée moyenne (en jours)
	Nombre	%	Nombre	%	
Québec	60	73,2	74	66,7	31,5
Région du centre d’artistes	26	31,7	36	32,4	37,9
Hors de la région du centre	34	41,5	38	34,2	27,0
Hors Québec	22	26,8	37	33,3	48,0
Canada	4	4,9	4	3,6	47,8
Extérieur du Canada	18	22,0	33	29,7	48,1
Total	82	100,0	111	100,0	36,0

Près de 66 % des artistes étrangers en résidence dans les centres d'artistes en arts visuels ont été accueillis par des organismes localisés à l'extérieur des régions de celles de Montréal et de la Capitale-Nationale. Ces centres ont permis à 24 artistes étrangers de réaliser leur projet alors que ceux de la Capitale-Nationale et de Montréal en ont reçu respectivement 9 et 4.

Ce sont également les centres en région qui accueillent le plus grand nombre d'artistes provenant de l'extérieur de leur région. Au cours de l'année 2003-2004, 46 % des artistes qui ont fait un séjour en résidence dans ces centres venaient de l'extérieur de leur région, alors que pour les centres de Montréal et de la Capitale-Nationale les artistes provenant de l'extérieur de la région représentent respectivement 22 % de l'ensemble des artistes en résidence dans leur établissement.

Conclusion

L'apport des centres d'artistes en arts visuels sur le plan artistique au sein de leurs communautés est remarquable. Ils favorisent la recherche, l'expérimentation, la production, la diffusion, ainsi que le rayonnement des arts visuels sur l'ensemble du territoire québécois. Fondés et gérés par des artistes professionnels, ils regroupent des créateurs, des animateurs et des administrateurs autour de lieux qui assurent des conditions favorables à la production et à la diffusion des œuvres, et plus particulièrement en région.

La situation financière de plusieurs de ces centres ne permet pas de concurrencer les salaires et les avantages sociaux offerts dans les autres secteurs. La rémunération des employés permanents demeure inférieure à ce qui est proposée dans la plupart des organismes du secteur des arts et des lettres au Québec, notamment pour le personnel rattaché à la gestion. C'est pourquoi il devient plus difficile, pour nombre d'entre eux, de recruter et de retenir les travailleurs culturels et les gestionnaires expérimentés.

Malgré des ressources financières relativement modestes, les centres d'artistes en arts visuels réalisent un nombre important d'activités s'adressant au public en général, aux artistes québécois et étrangers. Les contributions des différents gouvernements constituent un apport essentiel pour assurer le financement de leurs activités, pour soutenir leur fonctionnement et leur développement. Ces contributions ont contribué à la notoriété des centres d'artistes québécois qui suscite l'envie de nombreux pays avec lesquels ils sont en réseau.

Références

Gilbert, B. « Trente ans d'autogestion artistique en art contemporain : un exemple québécois », in la Revue *POSSIBLE*, volume 29, numéro 2, Printemps 2005, p. 62-71.

Hardy, G., LaRoche, H. « Les expositions d'art contemporain dans les centres d'artistes en arts visuels au Québec », *Constats du CALQ*, numéro 8, Conseil des arts et des lettres du Québec, Juillet 2004, 12 pages.

Hardy, G., « L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004 », *Constats du CALQ*, numéro 11, Conseil des arts et des lettres du Québec, Février 2006, 12 pages.

Hardy, G., LaRoche, H. « Les résidences d'artistes dans les centres d'artistes en arts visuels – Résultats d'enquête », Conseil des arts et des lettres du Québec, Avril 2005, 24 pages.

Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), Étude sur l'accueil d'artistes en résidence dans les centres d'artistes du Québec et du Canada, Février 2003, 26 pages.

Recherche et rédaction

Gaétan Hardy et Hélène LaRoche

Réalisation technique et compilation statistique

Christiane Gagnon et Dyann Bédard

Supervision

Gaétan Gosselin, directeur

Direction du développement, de l'action régionale et internationale

Hélène Bernier, directrice

Direction des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature

Révision et édition : Julie Dufresne et France Tardif

Direction des relations publiques

ISSN 1496-7375

La traduction ou la reproduction totale ou partielle de ce bulletin sont autorisées à condition de mentionner la source. Ce bulletin est disponible en format PDF sur le site Web du Conseil :

www.calq.gouv.qc.ca

Pour être informé de la parution de ce bulletin, veuillez envoyer un message à **constats@calq.gouv.qc.ca** ayant pour sujet « abonnement » et précisant votre nom et celui de l'organisme auquel vous êtes rattaché, s'il y a lieu.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.

Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec (Siège social)

79, boul. René-Lévesque Est

3^e étage

Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707

Sans frais : 1 800 897-1707

Télécopieur : 418 643-4558

Montréal

500, place d'Armes

15^e étage

Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350

Sans frais : 1 800 608-3350

Télécopieur : 514 864-4161